

*« C'est en cherchant l'impossible
que l'homme a toujours réalisé le possible.
Ceux qui se sont sagement limités
à ce qui leur paraissait possible
n'ont jamais avancé d'un seul pas »*

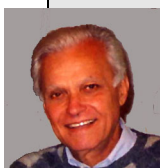
Michel Bakounine « Considérations philosophiques
sur le monde réel » (1870)

Oui, décidément, à quelque chose malheur est bon, puisque la crise aura provoqué un débat sans précédent parmi les praticiens et les chercheurs de l'économie sociale que le CIRIEC rassemble. Les uns se prennent à espérer qu'ayant mis à nu les incohérences et marqué les limites du libéralisme, elle ouvre à l'économie sociale, comme à l'économie publique, de nouveaux espaces de développement. D'autres expriment la crainte de n'être pas en capacité de saisir l'opportunité, voire de ne pouvoir résister au risque de banalisation.

Dans le présent numéro des *Brèves*, le président du CIRIEC-France, Alain Arnaud, pose, en praticien comme il se définit lui-même, la question : « *Le modèle proposé par l'économie sociale peut-il réussir ?* » Sa réponse est à la fois optimiste : « *Oui, l'économie sociale est conceptuellement armée...* », réaliste : « *L'économie sociale est confrontée aux évolutions sociétales qui affaiblissent son action et contraignent ses ambitions* » et conditionnelle : « *L'économie sociale ne doit pas céder au chant des sirènes et renier ses fondamentaux* ». En écho, l'animatrice du Groupe de recherche Economie Sociale du CIRIEC-France, la professeure Nadine Richez-Battesti, puise dans ses travaux des raisons d'espérer : « *Nous observons la très grande modernité du projet d'économie sociale et solidaire* », mais aussi de s'inquiéter : « *S'il y a bien une faillite de l'économie sociale et solidaire, c'est son incapacité, jusqu'à aujourd'hui, à injecter dans l'ensemble de la société ses principes fondamentaux...* »

On aura compris que praticiens et chercheurs n'en resteront pas aux constatations. Alain Arnaud fixe le cap : « *L'économie sociale doit mieux faire connaître sa différence et mieux rechercher l'adhésion des citoyens, ainsi qu'une vraie reconnaissance auprès des pouvoirs publics et des institutions. Le contexte de crise d'aujourd'hui constitue une réelle opportunité pour informer et communiquer. Elles doivent [les entreprises de l'économie sociale] aussi faire la démonstration qu'en conciliant l'économie avec les valeurs universelles de solidarité et de démocratie, elles ont une utilité sociale supérieure à celle des sociétés de capitaux* »

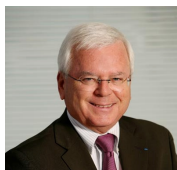
Informer et communiquer, à partir des pratiques de ses entreprises adhérentes et des travaux de ses équipes de recherche, c'est effectivement la contribution que le CIRIEC continuera d'apporter à la promotion d'une économie au service de l'Homme.



Marcel Caballero
Vice-président du CIRIEC-France

L'économie sociale, un nouvel ordre contre l'inégalité

(Intervention au séminaire du CIRIEC-Argentine – Buenos Aires, 15 octobre 2009)



Alain Arnaud
Président du CIRIEC-France

Je ne suis ni théoricien, ni historien de l'Economie Sociale (ES), mais plutôt un praticien, puisque j'exerce les fonctions de président d'une fédération de mutuelles santé, représentant environ 9 millions de personnes, et d'une banque coopérative. Mon analyse s'appuie donc sur mon vécu au quotidien et sur ce que j'observe, en France, concernant les entreprises de l'ES. En faisant référence à ce vécu, je souhaite tout de suite apporter une nuance à l'intitulé de cette contribution, en proposant de rajouter un point d'interrogation à la fin de son intitulé. Il me semble en effet que « l'économie sociale, nouvel ordre contre l'inégalité » est plus un questionnement qu'une affirmation. On aura compris qu'en disant cela, je souhaite bien sûr que l'ES constitue un nouvel ordre contre l'inégalité, mais cette ambition n'apparaît peut-être pas tout à fait réalisée aujourd'hui.

Posons-nous tout d'abord une première question : dans quel ordre mondial sommes-nous aujourd'hui ? La libéralisation des échanges, intervenue après la Seconde Guerre Mondiale, et la gigantesque globalisation qu'elle a entraînée, est à l'origine du progrès économique et social de nombreux pays, progrès lui-même nourri, dans un processus itératif, par les formidables avancées des sciences et des technologies. Cela s'est traduit par l'élévation des niveaux de vie, l'accès aux soins de santé, l'allongement de la durée de vie, l'accès à la formation, l'information, la culture. Mais ces progrès, incontestables, n'ont pas bénéficié à tout le monde. Une seule référence chiffrée, évoquée par le philosophe Patrick Viveret : la fortune des 225 personnes les plus riches dans le monde est égale aux revenus de 2,5 milliards d'êtres humains. Malgré le progrès économique, les inégalités n'ont cessé de se creuser, et les crises (financière, économique, environnementale, alimentaire), ne feront qu'accroître cette tendance insupportable au creusement des inégalités, avec la montée du chômage, de la précarité, de la pauvreté et de l'accès aux ressources vitales.

Dans le même temps, nous assistons depuis ces dernières décennies à un affaiblissement, sinon une régression de l'idéal humaniste et démocratique promu par la pensée philosophique du XVIII^{ème} siècle (le Siècle des Lumières), et cela sous l'effet de la conjugaison de multiples facteurs :

- la domination du marché et de la pensée néo-libérale qui l'accompagne et la soutient,
- le développement du consumérisme, qui est son corollaire, au détriment du sentiment citoyen et de l'intérêt général,
- la montée en puissance d'une démocratie d'opinion en lieu et place de la démocratie réelle, conséquence de la sur-médiatisation,
- la crise de confiance qui s'est développée entre les citoyens et les organisations institutionnelles, au fur et à mesure du creusement des inégalités et de l'impuissance des pouvoirs publics à endiguer les crises, quelle que soit la nature du régime politique mis en place.

Nous pouvons rajouter, car cela n'est et ne sera pas neutre, la montée des intégrismes religieux, le développement de l'intolérance entre les peuples et les atteintes de plus en plus grandes aux droits de l'Homme.

Venons-en au sujet. Là où les modèles économiques utilisés jusqu'ici ont finalement échoué dans la réduction des inégalités, parce que dominés par la dictature de l'argent et/ou des idéologies, le modèle proposé par l'ES peut-il réussir ? Je voudrais aborder ce thème en trois plans :

1. **oui**, l'ES est conceptuellement armée pour lutter contre les inégalités, parce qu'elle est fondamentalement vouée à l'homme,
2. **mais** l'ES est confrontée aux évolutions sociétales, qui affaiblissent son action et contraignent ses ambitions,
3. **non**, l'ES ne doit pas céder au chant des sirènes et renier ses fondamentaux, et ce n'est qu'à cette condition qu'elle peut espérer constituer un nouvel ordre contre l'inégalité.

I – L'économie sociale étant par nature vouée à l'homme, elle est par destination dédiée à la réduction des inégalités.

→ les entreprises et les organisations de l'ES appuient leur action sur un socle de valeurs qui constitue leur carte d'identité et leur raison d'être :

- sociétés de personnes, elles sont tout d'abord dans une dimension humaine et non dans une dimension financière, comme le sont les sociétés de capitaux ;
- sociétés de personnes, elles fonctionnent selon les principes démocratiques ;

- sociétés de personnes vouées à l'être humain, elles ont pour finalités la solidarité, l'intérêt collectif, mais aussi la responsabilité, celle de l'individu, vis-à-vis de lui-même comme vis-à-vis de la société.

→ ces valeurs, ces raisons d'être, ces finalités, les entreprises de l'ES les érigent en règles statutaires, qui définissent tant leur objet social que leurs modes de fonctionnement, coopératif, mutualiste ou associatif.

→ elles s'engagent ainsi, par leur action et leur effet redistributif, à apporter des réponses aux besoins sociaux des individus, en particulier les plus démunis, dans une approche solidaire et démocratique, en alternative à l'économie marchande qui privilégie la maximisation du profit individuel.

→ l'ES est donc fondamentalement une économie d'intérêt collectif, qui ambitionne de contribuer à la construction d'un modèle de société responsable, garante de la cohésion sociale. Cela ne veut pas dire, bien sûr, qu'elle doit brider la liberté individuelle et l'initiative privée, mais c'est l'intérêt général qui doit primer.

II – Pour autant, l'économie sociale est confrontée à des évolutions sociétales qui affaiblissent son action et limitent ses ambitions

On peut y voir au moins 5 raisons :

1. le poids d'un environnement économique dominé par les règles du marché et de la concurrence, conduit malgré elles les entreprises de l'ES sur le terrain de la banalisation ;
2. cette tendance est renforcée par l'application de normes et de règles créées pour réguler l'activité des sociétés de capitaux : la concurrence, la solvabilité, les ratios prudentiels, les normes comptables ;
3. l'importance prise dans la gouvernance par une techno-structure professionnelle, au détriment du pouvoir politique et du contrôle démocratique, a souvent dévoyé de leurs finalités premières certaines entreprises de l'ES, notamment dans la banque et dans l'assurance. La crise financière n'a du reste pas épargné celles qui en ont renié les valeurs et principes fondamentaux et qui se sont aventurées sur le chemin de l'argent gagné facilement et de la spéculation ;
4. plus globalement, le contexte de marchandisation excessive, de financiarisation à outrance et de recherche du profit maximum ne facilite pas la tâche des entreprises de l'ES, tout du moins jusqu'à la crise financière et économique, car depuis lors, on semble prendre conscience des vertus des entreprises d'intérêt collectif ;
5. enfin, la logique de marché et de compétition économique, dont il convient de ne pas nier les aspects positifs dans le progrès économique, a généré une société d'hyper consommation, qui a modifié les comportements. Les sociétaires des organisations de l'ES et les bénéficiaires de leurs activités sont en effet devenus de plus en plus consommateurs et de moins en moins adhérents, et encore moins militants.

Cette évolution a bien entendu entraîné des conséquences sur la vie démocratique des organismes de l'ES, tandis que la crise du militantisme, tant redoutée il y a quelques années, est devenue aujourd'hui une vraie réalité.

III – Quelles sont les conditions pour que l'Economie Sociale puisse constituer un nouvel ordre contre l'inégalité ?

Celles-ci apparaissent finalement fort simples :

→ L'ES doit tout d'abord se rappeler en permanence sa raison d'être et ses finalités premières, afin d'éviter les dérives auxquelles les techniques gestionnaires peuvent conduire. Ses fondamentaux doivent être au cœur des stratégies de développement, des projets d'entreprise et des sessions de formation des personnels, avant même les ambitions de conquête de parts de marché et de rentabilité financière.

→ Les entreprises qui la composent doivent refuser la banalisation et rester distinctives dans leur mode de fonctionnement et leur service rendu à l'individu et à la société. En France, on ne connaît plus vraiment la différence entre une banque coopérative et une banque commerciale privée, et le sociétaire a un pouvoir égal à zéro.

→ Elles doivent rester des structures de proximité pour être au plus près des besoins des personnes et être attentives aux effets négatifs des concentrations qui les éloignent des préoccupations de terrain.

→ L'ES doit mieux faire connaître sa différence et mieux rechercher l'adhésion des citoyens, ainsi qu'une vraie reconnaissance auprès des pouvoirs publics et des institutions. Le contexte de crise d'aujourd'hui constitue une réelle opportunité pour informer et communiquer. Elles doivent aussi faire la démonstration qu'en conciliant l'économie avec les valeurs universelles de solidarité et de démocratie, elles ont une utilité sociale supérieure à celle des sociétés de capitaux, ainsi qu'il ressort des travaux de la Conférence européenne de l'économie sociale de Strasbourg.

Cela est certes difficile dans un environnement économique dominé par l'argent et la recherche du profit, mais c'est la condition indispensable pour atteindre ces objectifs.

→ Les défis lancés aux entreprises de l'ES sont donc très clairement ceux de :

- la gouvernance et du contrôle démocratique
- la relation de proximité sur le terrain
- l'éthique et les pratiques de management

→ C'est en cela que, si elles sont des entreprises au sens économique du terme, elles sont surtout les représentantes d'un mouvement d'idées, porteuses de valeurs universelles tournées vers l'être humain.

→ En relevant ces défis, et en apportant les bonnes réponses à ces questions, l'ES peut donc avoir l'ambition de constituer un nouvel ordre contre l'inégalité.

La tâche sera dure, parce que la crise que le Monde traverse n'est pas une simple crise technique ; ce n'est pas non plus la crise du capitalisme financier. Celui-ci s'en remettra. Observons du reste avec quelle facilité il sait faire prendre en charge ses pertes par la collectivité ! La crise est avant tout une crise éthique, révélatrice d'une crise profonde de société, au sein de laquelle une grande partie des individus a perdu ses points de repères, une société qui ne sait pas répartir équitablement les richesses, une société où domine l'esprit de lucre.

→ Peut-être y a-t-il une lueur d'espoir et quelque signe symbolique à voir dans l'attribution du prix Nobel d'économie à Madame Elinor OSTROM, tenante de l'action collective dans la gestion des biens publics ?

→ En tout état de cause, l'accroissement des inégalités dans le Monde impose de militer avec conviction, mais discernement, en faveur de l'ES et de l'économie d'intérêt collectif.

Au travers des sections nationales, grâce à son mode de fonctionnement qui conjugue la connaissance et le savoir des universitaires et l'expertise des praticiens de l'économie d'intérêt collectif, le CIRIEC est particulièrement bien placé pour faire rayonner les valeurs de l'ES et faire avancer le progrès social dans le Monde.

C'est probablement une utopie, mais il n'est pas de grande avancée sociétale qui n'ait été au préalable une utopie.

ACTUALITE

[Le Premier ministre confie une mission parlementaire sur l'Économie sociale](#)

Dans la lettre de mission de [Francis Vercamer](#), député Nouveau Centre du Nord, le Premier ministre affirme que les entreprises d'économie sociale - secteur "fortement créateur de richesses pour notre pays", 200 000 entreprises, 2 millions de salariés, leaders sur de nombreux marchés - peuvent constituer "*par leur nature et leur histoire, un point de référence au moment où le Gouvernement s'est engagé dans un processus volontaire de régulation, tant au niveau national qu'international*".

François Fillon ajoute toutefois que "*l'économie sociale reste dans certains secteurs moins développée que chez nos voisins européens*" et d'ajouter que "*Notre économie est ainsi privée de l'apport d'entreprises qui sont souvent celles qui favorisent l'émergence de nouvelles activités et proposent des projets économiques structurant le développement national ou local*".

Le Premier ministre juge donc "*essentiel d'améliorer l'environnement*" dans lequel les entreprises d'économie sociale "*peuvent se développer et favoriser l'essor de nouveaux projets et entrepreneurs sociaux*". Selon François Fillon, c'est "*un défi*" pour le pays car il est "*convaincu que ces activités constituent un gisement de richesses et d'emplois considérables*".

Pour ce faire, il souhaite que la France "*se dote dans les tous prochains mois d'une politique ambitieuse de développement de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social*". Et de préciser qu'il convient de définir "*les moyens de développement*" et "*les freins à la création des entreprises sociales*".

Le Premier ministre demande à Francis Vercamer d'inscrire ses travaux en cohérences avec les dispositions issues de la loi TEPA (21 août 2008) et de la loi de modernisation de l'économie (4 août 2008)

Le parlementaire devra articuler ses travaux avec "*les réflexions en cours au niveau européen*". Enfin, il devra particulièrement préciser "*le périmètre de ce secteur et en évaluer la situation économique*" et faire "*des propositions en vue de favoriser la création, le développement et la pérennisation des entreprises sociales*".

La mission de Francis Vercamer est rattachée auprès de Christine Lagarde, de Laurent Wauquiez et Martin Hirsch.

Alors que la Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale (DIESES) est en passe de disparaître, que le secteur de l'économie sociale est secoué par une crise "institutionnelle", que l'ES est malmenée par [la réforme du Conseil économique, social et environnemental](#), cette mission peut être une chance pour l'ES de retrouver une cohérence et une dynamique interne et d'être ainsi mieux prise en compte par les pouvoirs publics. Mais, une nouvelle fois, il y a un risque que chacun joue de son côté, que certains essayent de faire passer des mesures "banalisantes" ou bien encore que la mission débouche sur un catalogue de mesures sans cohérence... Qui plus est, il faut garder en mémoire que ce n'est ni par un rapport ni par une loi que l'on crée des entreprises...S'il faut certes un environnement favorable, il faut surtout des créateurs/entrepreneurs, de l'argent, des réseaux d'accompagnement. Et bien sûr une politique volontariste et coordonnée des structures de l'économie sociale. L'[exemple](#) de nos amis québécois du [Conseil québécois de la coopération et de la mutualité](#) pourrait être là très intéressant.

Télécharger la lettre de mission : [ici](#)

[Rémi Laurent](#) - [Lien permanent](#)

[FORCE OUVRIERE PREND POSITION](#)

La Confédération [Force Ouvrière](#) prend acte de la mission parlementaire sur l'économie sociale confiée, le 2 octobre 2009 par le 1er Ministre, au Député Francis Vercamer.

☞ Elle constate que ce secteur de l'économie qui représente 10 % semble être enfin considéré par les pouvoirs publics. Pour F.O, l'économie sociale n'est pas une économie alternative, elle est un secteur à part entière, dont la différence se trouve dans la finalité. Loin d'être une variable d'ajustement aux différentes politiques sur l'emploi, les secteurs qui la composent (mutualité, coopératives et associations) sont générateurs de 10% des emplois de la population active.

☞ Pour cette raison, F.O souhaite que la mission parlementaire permette l'audition des salariés concernés, à travers leurs organisations syndicales. Alors que l'un des points de la mission porte sur le développement de l'économie sociale, la Confédération souhaite que l'emploi, les conditions de travail et le dialogue social soient des éléments de réflexion, à part entière.

☞ Force-Ouvrière demandera au parlementaire mandaté pour cette mission une audition, pour lui présenter sa vision de l'économie sociale et défendre les intérêts matériels et moraux de celles et de ceux qui oeuvrent quotidiennement dans ce tissu irremplaçable de la solidarité nationale.

www.force-ouvriere.fr

[Les dépenses de formation de l'économie sociale progressent de 11% en un an](#)

Une progression de 11 % des dépenses de formation, en un an, pour un nombre de stagiaires (190 000) en augmentation de 14 % : telles sont les évolutions enregistrées par [Uniformalion](#) pour ses 41 500 adhérents de l'économie sociale, selon un communiqué diffusé par l'organisme collecteur du secteur, mardi 13 octobre. « *Des résultats liés pour partie aux mesures prises en 2008 par l'Opcv en faveur des petites entreprises* », assure Uniformalion.

Dans les entreprises de moins de 10 salariés, le nombre de salariés partis en formation a augmenté de 38 % par rapport à 2007. Les moyens supplémentaires accordés aux congés individuels de formation par les branches professionnelles ont augmenté les possibilités de prise en charge : 49 % d'accords pour les demandes de CIF-CDI, contre 33 % en 2007. S'agissant des CIF-CDD, les dépenses de formation révèlent une progression de 33 %.

Sur les fonds mutualisés de la professionnalisation, l'accroissement du nombre de stagiaires est de 81 % en un an : 59 % en périodes de professionnalisation, 20 % en contrats de professionnalisation et 108 % concernant les droits individuels à la formation (DIF), précise encore Uniformalion.

Au total, le montant des dépenses de formation d'Uniformalion pour ses adhérents en 2008 s'élève à 185 millions d'euros.

Source : Centre Inffo – www.centre-inffo.fr

Le CESE confirme l'apport essentiel des entreprises coopératives

Coopératives Europe salue, dans un communiqué du 7 octobre, l'adoption par le Conseil économique et social européen, le 1^{er} octobre 2009, d'un avis d'initiative sur « La diversité des formes d'entreprise » (ref. INT/447) qui confirme l'apport essentiel des entreprises coopératives à l'économie européenne et son modèle social. Le rapporteur de cet avis est M. Cabra de Luna et la co-rapporteuse Mme Zvolška, deux membres du Comité économique et social européen qui participent régulièrement aux travaux du CCUE.

Pour en savoir plus, [téléchargez le communiqué](#)

L'ECONOMIE SOCIALE A TOUTES LES SAUCES ?

Les entreprises dites classiques brandissent de plus en plus haut et fort - souvent de façon efficace et moderne - les valeurs fondatrices de l'économie sociale. Voilà que la représentation du MEDEF dans les Bouches-du-Rhône, c'est-à-dire l'Union pour les entreprises des Bouches du Rhône (UPE 13), s'approprie, d'une certaine manière, le concept même (voire l'identité) d'économie sociale et solidaire... Mais comme pour les valeurs, il est peut-être de la responsabilité des acteurs de l'ESS d'avoir laissé la place plus ou moins vide...

En effet, l'UPE 13, a déposé deux marques auprès de l'INPI contenant l'expression "économie sociale et solidaire".

(Information communiquée par veille@demain-ecosociale.org)
Pour lire la suite : <http://blog.demain-ecosociale.org>

POINT DE VUE



Nadine Richez-Battesti, professeure à l'Université de la Méditerranée, chercheuse au LEST, Co-animatrice du Groupe de recherche Economie Sociale du CIRIEC-France.
(Transcription adaptée de son intervention aux Rencontres nationales du Crédit Coopératif. Paris, 6/10/2009)

Beaucoup parlent aujourd'hui de bonheur ; certains s'essayent à promouvoir des recettes. D'autres s'efforcent de réfléchir à de nouveaux indicateurs de richesse, dont certains exprimeraient le bonheur, le bonheur intérieur brut par exemple. Comment ne pas remarquer que cette quête du bonheur s'accompagne de la montée en puissance de la souffrance au travail, du malaise dans les organisations, du développement de l'exclusion, de l'accroissement des difficultés dans nos vies quotidiennes. On observe ainsi une tension très forte entre la quête du bonheur et l'ampleur des changements qui affectent le monde et la société dans son ensemble et déstabilisent les territoires dans lesquels on travaille et on vit. Confrontés à la difficulté d'exister, on penserait le bonheur individuel comme un ultime rempart pour se protéger du monde, une manière de s'abstraire du « malaise dans la civilisation », et des limites perceptibles du progrès. Fasciné par le bonheur individuel, on se détournerait de la transformation collective du monde, qui me semble pourtant être un enjeu fondamental aujourd'hui. Dans ce que nous devons transmettre à nos enfants, il y a bien ce défi de transmettre un projet et l'envie de le mettre en oeuvre, et plus précisément un projet collectif d'amélioration collective des conditions de vie et de travail, qui ne sacrifie pas les plus démunis.

Une perspective démocratique

La dimension du collectif dans sa perspective démocratique, celle d'individus qui s'associent librement, me semble tout à fait centrale pour aborder la question du bonheur, appréhendé comme le désir de faire ensemble. La question de l'organisation est elle aussi essentielle. Or, dans l'exercice du travail, les organisations, les entreprises apparaissent pathogènes et produisent de la souffrance au travail. Souvent ces difficultés sont induites par des choix de gestion qui reposent sur l'éclatement volontaire des collectifs de travail et qui isolent les individus. Cela se traduit par des replis sur soi, des peurs de l'autre, des peurs de l'action collective et de l'incapacité à agir ensemble. Il faut donc replacer la question du bonheur et de la construction d'un projet d'avenir autour d'indicateurs, notamment de nouveaux indicateurs de richesse, mais il faut la repositionner clairement dans les conditions d'exercice du travail et de construction de l'activité économique.

Nous observons la très grande modernité du projet d'économie sociale et solidaire (ESS). Nombre sont ceux qui se revendiquent de la solidarité. Les grandes entreprises réaffichent la solidarité, l'éthique, la responsabilité ; de grands mots plus que des pratiques, que l'ESS n'a pas su, par elle-même, diffuser, mettre en avant, en s'enfermant sans doute

parfois dans d'autres choix ou dans un certain repli sur elle-même. Elle a ainsi limité la possibilité de montrer, à défaut de convaincre, qu'elle avait réussi sur deux siècles à construire des principes éthiques d'engagement, des principes d'association, des principes favorisant l'accès au marché pour certains, mais aussi l'émancipation, les alliances et plus fondamentalement la capacité de construire du progrès.

S'il y a bien une faillite de l'ESS, ce n'est ni son projet ni son modèle d'organisation, c'est son incapacité, jusqu'à aujourd'hui, à injecter dans l'ensemble de la société ces principes fondamentaux que les grands groupes s'approprient maintenant autour de notions comme le *social business*. Certains n'hésitent pas à mettre en avant les proximités entre ce *social business* et l'ESS. J'y vois une absolue méconnaissance de l'ESS, un détournement de ses principes et une certaine récupération dont j'espère que vous avez conscience.

Comment ne pas rappeler que les principes fondamentaux de l'ESS sont la démocratie, le principe d'une personne égale une voix. Quand on se réfère au *social business*, la question démocratique n'est pas posée, ni celle d'une gouvernance partenariale qui l'accompagnerait. On ne retrouve pas non plus le principe de double qualité qui fait que vous êtes à la fois sociétaire, usager de votre association, mais que vous êtes aussi en position d'agir sur ce projet, de transformer ce projet, de le gérer. On ne retrouve pas non plus la dimension collective de l'engagement. Il y a là dans le *social business*, lorsqu'il se revendique d'ESS, une usurpation et un vrai risque. Merci au Crédit Coopératif de nous donner l'opportunité de le souligner. Le principe du *Bottom of Pyramid* (BOP) qui permet aux pauvres d'accéder au marché, au fondement du *social business*, ne peut constituer l'horizon de l'émancipation des pauvres ; il ne suffit pas de s'accorder sur un objectif, aussi social qu'il soit. C'est aussi la méthode et le processus qui comptent, et la dimension démocratique y est essentielle.

L'enjeu de l'ESS, sa réalité mais aussi ce qu'elle doit transmettre aujourd'hui, est qu'elle fonctionne sur des projets collectifs qui associent des personnes dans un modèle *bottom up* : on part du bas et on va vers le haut. Ce ne sont pas des experts qui définissent le « bien », le « juste », les meilleures réponses aux attentes, le projet de société ; c'est à la base que l'on s'associe pour réfléchir ensemble et inventer des solutions. C'est donc aussi une méthode pour construire les transformations, une méthode pour construire l'action. On ne peut pas relever l'affaiblissement de la démocratie et continuer à ne fonctionner que sur une société d'experts. L'ESS revendique l'association des profanes, puis le dialogue entre profanes et experts, souvent avec des initiatives qui sont celles des profanes avec des experts ensuite qui vont les aider à les valoriser.

Nouveaux indicateurs de richesse ?

Il y a là une certaine critique des travaux de la Commission Stiglitz sur les nouveaux indicateurs de richesse. Je ne fais que reprendre les travaux de mes collègues du groupe FAIR (forum pour d'autres indicateurs de richesse). Je n'invente rien, mais je renvoie à cette question de méthode qui traverse toute la société française et plus largement le niveau européen : d'abord le rapport des experts et, éventuellement ensuite, une mise en débat dans des arènes réduites pour éviter de perdre trop de temps. Cette méthode, en contradiction totale avec le modèle de l'ESS, pré-construit les préférences des individus et impose une vision du monde particulière.

A l'inverse, en termes de méthode, l'ESS affiche cette ambition de partir du bas et des savoirs profanes pour reconstruire ensemble un projet de société. Elle affirme la dimension collective de l'organisation, de la propriété du capital et son caractère impartageable et non appropriable individuellement et la volonté de débattre sur l'action de l'entreprise. On est là dans une conception élargie du débat, à travers le principe de double qualité, qui favorise les échanges dans l'organisation et plus largement sur le territoire d'action de l'organisation. Dans ces débats, naissent les opportunités d'alliances, de coopérations à l'origine du faire ensemble. On ne peut que regretter que les acteurs de l'ESS n'aient pas réussi à construire et formaliser des méthodes de mobilisation, d'apprentissage et, comme dirait François Rousseau, des méthodes de gestion du sens. En effet, il ne suffit pas de gérer ensemble de l'argent, des projets et, plus largement, une organisation, il faut aussi et surtout gérer et transmettre du sens. On ne naît pas naturellement ouvert aux démarches collectives et engagé, on ne naît pas naturellement solidaire. On devient solidaire dans un processus de mobilisation. Il ne suffit donc pas de favoriser la formation à travers des dépenses de formation généralement plus soutenues. Il faut associer aux dispositifs de formation un travail de construction de la transmission du sens, de construction d'outils de gestion du sens qui me semble être aujourd'hui un vrai enjeu pour des structures anciennes, de la vieille économie sociale, mais aussi pour les nouvelles qui émergent aujourd'hui.

Dans son lien avec l'ESS, la critique que je porte au rapport Stiglitz ne se limite pas à la question de méthode. Elle porte aussi sur la très modeste prise en compte du non monétaire. Certains ne voient dans la crise qu'un retour sur le débat Etat-Marché. Si l'ESS s'inscrit de façon croissante dans le marché, elle reste caractérisée par sa combinaison avec du non marchand et du non monétaire. Comment évaluons-nous le non monétaire, par exemple le bénévolat ? Comment est-il approprié à travers des budgets-temps, par exemple ? Les dernières enquêtes en France sur des budgets-temps datent du début des années 1980, et il est probable que le rapport Stiglitz contribuera heureusement à leur réintroduction. Pour autant, les préconisations sur les indicateurs non monétaires restent très modestes. Pour l'ESS, les travaux sur l'autoproduction, puis ceux sur l'utilité sociale ont permis d'approfondir les réflexions sur le non monétaire et sur les effets induits et volontaires de l'activité en termes d'insertion et de lien social. Ils contribuent à relativiser les réponses du marché aux questions du développement économique et social et de l'inclusion, et à mettre en avant leur indispensable hybridation avec du non marchand, tels que les services publics, et du hors marché. Plus largement, l'ESS produit volontairement des externalités positives et en fait un objectif de la construction conjointe de l'activité, mais elle les valorise peu. A l'opposé, les entreprises de capitaux en font un élément toujours plus important de leur communication, voire un outil stratégique pour mobiliser leur actionnariat. L'ESS laisse ainsi la question des externalités à des entreprises qui les réinventent après coup. Au delà, elle intervient largement dans les domaines du « care »,

c'est-à-dire du soin à la personne et de l'attention aux autres et aux relations sociales, qui est au cœur du modèle de « capitalisme cognitif » à la Moulrier-Boutang, sans en mesurer cette très grande modernité que j'évoquais plus haut. Il me semble que ces entreprises de l'ESS agissent au cœur des transformations indispensables pour repenser la société, ainsi que du modèle porté par un certain nombre d'acteurs, mais qu'ils ont du mal à valoriser et à mobiliser.

Réagir à l'usurpation

Acteurs de l'ESS, combien de temps allez-vous accepter que d'autres s'approprient les principes, les modèles que vous véhiculez sans en faire état ? Combien de temps allez-vous accepter que l'on ne parle jamais de vous, alors qu'aujourd'hui, dans vos organisations, se construit ce qu'est la société de demain, dans le faire ensemble, dans l'agir collectif, dans le débat public que vous êtes en capacité de réinventer ? Comment mieux valoriser ces « pépites », souvent sous formes de grappes d'innovations, dont l'ESS porte l'initiative, trop peu connues, dans des secteurs d'activités diversifiés : nouvelles filières de l'alimentation, filières courtes de production, éco-habitat, habitat collectif ... qui pour certaines d'entre elles introduisent de nouveaux rapports sociaux de production ? Comment éviter que l'on se limite au mythe du micro-crédit dont on connaît les qualités, mais dont on ne dit peut-être pas souvent et suffisamment les effets pervers et les désillusions ?

Construire l'accès au marché pour les plus pauvres ne saurait constituer le projet et l'horizon de l'ESS. La question est d'élaborer et de mettre en acte un projet d'émancipation, de réapprentissage des diverses formes démocratiques - participative, délibérative, à certains moments délégative-, de réponse aux besoins, mais pas seulement. Car l'enjeu en période de crise est bien aussi de bâtir une alternative, un vrai projet politique. Ce que je n'ai donc peut-être pas suffisamment entendu, pour ma part, c'est cet enjeu de projet politique. L'économie est un moyen au service d'un projet, ce n'est rien d'autre que cela. C'est un moyen au service d'un projet de développement des hommes et des femmes sur un territoire dont on espère qu'il soit moins inégalitaire. Parce que le pire des dangers aujourd'hui est cette croissance massive des inégalités. A force de penser que l'autre est mieux doté que nous, nous oublions que c'est en agissant ensemble que nous pouvons améliorer la situation d'ensemble.

L'économie sociale et solidaire entre tourments et changements

La crise n'a certes pas épargné l'ESS. L'ESS ne sait pas non plus répondre à tous les enjeux, mais elle ne sait surtout pas se doter des moyens de parler haut et fort pour faire entendre l'importance de l'hétérogénéité des modèles de production pour combiner efficacité économique, justice sociale et projet démocratique, au jour le jour et comme valeur de base à transmettre aux sociétés futures. Voilà pour moi l'essentiel.

Il me semble avoir souligné quelques-unes des limites, au-delà même du problème de communication, en termes de formation, en termes de transmission des valeurs, de la gestion du sens dans une organisation. Du point de vue des banques, je ne suis pas sûre que la création de Natixis ait beaucoup bénéficié des valeurs et des principes qui fondent les groupes qui en étaient à l'origine. Je ne suis pas sûre que cela se soit fait dans une bonne période non plus. Cela pose la question fondamentale de la façon dont un groupe d'économie sociale qui s'élargit, rachète, crée une société anonyme classique, va pouvoir injecter et transmettre en son sein une série de principes. J'ai ici mis l'accent de façon volontaire sur la transmission. L'ESS ne s'est pas beaucoup posée ce genre de questions jusqu'à maintenant. Je pense aussi qu'elle a vécu, pendant des années, écrasée par le mythe de l'efficacité du modèle capitaliste dominant, jusqu'à parfois risquer d'y « perdre son âme ».

Des critiques sur les banques coopératives, nous pouvons en faire, notamment en termes de gouvernance, mais aussi en termes de produits et de relation de service. Mais je trouve que quand on parle de l'économie sociale, on met toujours l'accent sur la critique ou les dérives avant de parler du modèle. Concernant la majeure partie des banques de statut non coopératif à l'étranger, j'observe que la question des bonus est loin d'être réglée malgré la crise financière, malgré les aides multiples de l'Etat ; j'observe aussi que les risques de dérives financières n'ont pas disparu, loin s'en faut, etc. Est-ce satisfaisant que ce soit pire ailleurs que dans l'ESS ? Non bien sûr. C'est la raison pour laquelle je pense que l'ESS doit retravailler son projet, affiner et redéfinir ses outils de gestion, retravaille son projet collectif et sa mise en acte. Je l'ai dit assez explicitement : je pense qu'elle n'a pas échappé à la crise parce qu'elle a lâché prise sur un certain nombre de principes fondamentaux. Il faut aussi reconstruire un modèle de gouvernance spécifique dans les grosses entreprises de l'ESS, ainsi que certaines d'entre elles s'efforcent de le faire. Mais cette réinvention n'est pas si simple ; elle suppose d'accepter les tâtonnements et les réponses ne sont encore que partielles.

La crise est une formidable opportunité de voir comment les défaillances de la mise en œuvre du projet d'ESS nécessitent de retravailler les outils. En ce qui concerne Natixis, j'ai le souvenir d'une discussion, il n'y a pas si longtemps que cela, sur les enjeux et les limites du projet. Je pense qu'on pouvait déjà, au moment où il a émergé, en percevoir les limites et les dérives potentielles. Peut-être aurait-il plus fallu les souligner. Mais cette dérive est aussi une formidable opportunité de retravailler les règles et la nature des alliances dans le monde coopératif bancaire aujourd'hui et, plus largement, dans l'ensemble de l'ESS.

Alors, qu'est-ce que le bonheur ? Le bonheur est bien évidemment de pouvoir m'exprimer librement et d'amener d'autres à agir collectivement. Il n'est de bonheur que dans le choix de pouvoir agir ou ne pas agir, dans le fait de desserrer la contrainte. Le bonheur serait cette conquête d'une liberté, pas simplement individuelle, mais appropriée collectivement pour construire du faire ensemble.

TRAVAUX DU CIRIEC

DINER-DEBAT DU CIRIEC-France

LE DEUIL DANS LA SOCIETE CONTEMPORAINE : QUELLE PLACE AU QUOTIDIEN ?



vous invitent à en débattre

MERCREDI 2 DECEMBRE 2009

à 18h30 au Cercle Républicain,
5, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS

avec

Meziane BENARAB

*Directeur Général de l'Office Français de
Prévoyance Funéraire*

Georges COLOMBIER

*Député de l'Isère
Secrétaire de la Commission des Affaires
Sociales*

Jean-Michel RAPINAT

*Conseiller Famille au Secrétariat d'Etat
chargé de la Famille
et de la Solidarité*

Francois MICHAUD-NERARD

*Directeur Général de la SEM
Services Funéraires de la Ville de
Paris*

A l'issue de la conférence un dîner servi dans les salons du Cercle Républicain permettra un débat avec les intervenants.

Inscription : n.quillard@ciriec-france.org

28ème CONGRES INTERNATIONAL DU CIRIEC Berlin (16-19 mai 2010)

Le prochain congrès du CIRIEC portera sur le thème "**L'économie publique et sociale dans la crise économique : support au développement durable**". Il se tiendra au Berliner Congress Center, à proximité de l'Alexanderplatz. Il démarrera le dimanche 16 mai 2010 et les sessions se dérouleront sur deux jours, le mercredi matin 19 mai sera consacré à la visite d'entreprises afin d'illustrer les thèmes traités lors du Congrès.

Des séances plénières encadreront le Congrès en offrant des discussions sur l'économie publique et sociale dans la crise financière, les perspectives en matière d'emploi et les valeurs et éthique pour un développement soutenable. Les travaux en ateliers traiteront de l'économie publique et sociale, notamment sous l'angle de son financement, comme facteur de stabilisation du marché de l'emploi, comme partenaire d'un développement environnemental durable, ainsi que ses responsabilités en matière de formation et d'éducation. ciriec@ulg.ac.be

Colloque 2010 du CIRIEC-Canada

**« Les pratiques de responsabilité sociale et environnementale
des entreprises publiques et d'économie sociale
et les défis de leur déploiement »
(mai 2010)**

Les propositions de communication doivent être transmises au plus tard le 22 janvier 2010 à :

CIRIEC-Canada@USherbrooke.ca

Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec Suzanne Poirier
(450) 463-1835 poste 61871

CIRIEC-Canada@USherbrooke.ca

NOS ADHERENTS INNOVENT

La Macif et le Chèque Déjeuner renforcent leur partenariat

Jacques Landriot, Président du Groupe Chèque Déjeuner et **Gérard Andreck**, Président du Groupe Macif ont signé une convention de partenariat dont l'objectif est de renforcer leur coopération en France et à l'étranger, notamment par la création d'entreprises communes. Profondément attachés aux valeurs de l'économie sociale et d'ores et déjà partenaires dans divers domaines, les deux groupes ont souhaité renforcer leurs liens, animés par une conviction commune : la nécessité de s'appuyer sur les forces sociales pour concevoir des produits et services adaptés aux besoins du plus grand nombre.

La signature de cet accord cadre permettra aux groupes Macif et Chèque Déjeuner de renforcer leur coopération afin de s'aider mutuellement dans leur développement, de créer des entreprises communes si nécessaire, de recourir chacun aux services de l'autre chaque fois que cela est possible. Un Comité stratégique sera prochainement créé pour définir les objectifs communs des deux partenaires, leurs axes de coopération et les moyens d'y parvenir et de valider les projets établis par les groupes de travail.

Afin d'améliorer la connaissance réciproque, les deux groupes organiseront chaque année un séminaire rassemblant les administrateurs de leurs conseils d'administration respectifs autour d'un thème d'intérêt commun qui sera arrêté par le comité stratégique.

vimparato@macif.fr

enaccarato@chequedejeuner.fr

Le Groupe Crédit Coopératif reconnu pour sa gestion éthique

Novethic a mis en place un label ISR (Investissement Socialement Responsable) afin d'encourager le développement d'une information, la plus transparente possible, dans les sociétés de gestion et offrir ainsi des repères aux particuliers. Dans ce cadre, [Ecofi Investissements](#), société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, a reçu 6 labels en reconnaissance de son engagement dans la gestion ISR.
www.credit-cooperatif.coop

La MACIF, le Chèque Déjeuner et le Crédit Coopératif sont membres du CIRIEC-France.

A LIRE

Copenhague : concilier compétitivité et développement durable

À la veille de la conférence sur le réchauffement climatique de Copenhague, [Pour la Solidarité](#) (PLS) en explore les enjeux économiques sur fond de crise. Les politiques de lutte contre le réchauffement climatique peuvent-elles servir de tremplin à une relance de l'activité économique ? Quels sont les avantages et les inconvénients d'une fiscalité environnementale ? Les entreprises ont-elles un rôle à jouer dans les négociations internationales autour du climat ? Ont-elles intérêt à entamer un tournant « vert » ? Toutes ces questions trouvent une réponse dans la nouvelle étude de PLS, « [Copenhague, avant et après, enjeux et perspectives pour les entreprises](#) ». L'originalité de cette étude est qu'elle aborde la question du réchauffement climatique par le biais de l'économie :

- L'analyse macroéconomique - Impact des politiques de lutte contre le réchauffement climatique sur l'économie dans un contexte de crise.
- La fiscalité environnementale et ses alternatives - Rôle essentiel pour modifier les comportements mais aussi des effets pervers.
- Le rôle des entreprises - Investissement dans les nouvelles technologies et nouvelles techniques de management plus respectueuses de l'environnement.

L'étude est téléchargeable à l'adresse : www.pourlasolidarite.eu/IMG/pdf/Etude_Copenhague_et_entreprises.pdf

L'année de l'économie sociale et solidaire. 2010

Ouvrage collectif rédigé par des chercheurs et des acteurs reconnus de l'économie sociale et solidaire, il offre pour la première fois un même ensemble, chiffres, études, comptes-rendus et analyses pour connaître et comprendre l'actualité du secteur, son importance économique, son ancrage dans les territoires, son apport à la société civile. D'intéressantes contributions sur les entreprises coopératives, notamment relatives à la crise financière, mais aussi sur la gouvernance des coopératives d'entreprises, les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif, et les actions du Groupement National de la Coopération, permettent de mieux appréhender le modèle coopératif.

[Jean-François Draperi](#) est directeur du Centre d'économie sociale Travail et société (CESTES) au CNAM et rédacteur en chef de la *Revue internationale de l'économie sociale* (Recma).

Commander l'ouvrage : <http://www.dunod.com/livre-dunod-9782100538874-l-annee-de-l-economie-sociale-et-solidaire-2010.html>

Chaire de recherche du Canada en économie sociale

Le bulletin [ECO-SOC INFO](#) de novembre 2009 de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale est maintenant disponible sur son site Internet !

Cliquez [ici](#) pour y accéder.

AGENDA

ERRATUM

Le 23e colloque de l'ADDES

« Economie sociale : les frontières se sont-elles déplacées ? »

se tiendra le 9 novembre 2010 et non en 2009, comme nous l'avions annoncé par erreur dans les *Brèves* du mois dernier.

Petit déjeuner « [L'insertion et la protection des travailleurs handicapés](#) », organisé par l'Association Française d'Etude des Relations Professionnelles (AFERP). Paris, 17 novembre 2009. bernard.mourgues1@sfr.fr

Séminaire « [L'économie sociale et solidaire, une source pour d'autres indicateurs de richesses](#) », organisé par la Chambre régionale de l'ESS PACA. Marseille, 17 novembre 2009. communication@cresspaca.org

Débat « [Qu'en est-il de la participation et de la représentation des personnes en situation d'exclusion au sein des institutions et des organisations travaillant avec elles et pour elles](#) », organisé par La Fraternelle. Paris, 18 novembre 2009. lafraternelle@maisondesmetallos.org

Journée « [Fonds structurels européens : une opportunité pour les projets de l'économie sociale et solidaire](#) », organisée par AVISE. Paris, 20 novembre 2009. contact@avise.org

Sessions de formation du Centre Inffo :

- « [Maîtriser la formation en entreprise : professionnalisation, plan, Dif, GPEC](#) ». Paris, 19 et 20 novembre 2009.
- « [Comprendre le fonctionnement de la formation professionnelle continue](#) ». Paris, 23 au 27 novembre 2009.

contact.formation@centre-inffo.fr

25^{ème} anniversaire de la Fondation Crédit Coopératif. « [Des engagements pour une économie sociale ouverte sur le monde et l'avenir](#) ». Paris, 1^{er} décembre 2009. www.credit-cooperatif.coop/fondation/

Colloque « [Bénévoles et associations : l'engagement face à la crise](#) », organisé par France Bénévolat. Paris, 3 décembre 2009. [01 40 61 97 22](tel:0140619722)

Colloque international « [La question fédérale : le retour ?](#) », organisé par la Société P.-J. Proudhon. Paris, 5 décembre 2009. dircas@cas-france.org

ADHESION AU CIRIEC-FRANCE

Association sans but lucratif
le CIRIEC-France est composé d'adhérents
personnes morales et personnes physiques
intéressées par la recherche et l'information
sur l'économie publique, l'économie sociale et les institutions paritaires.

Informations-adhésions : info@ciriec-france.org

Si vous souhaitez contribuer à alimenter les *Brèves* : marcel.caballero@club-internet.fr

**CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION
SUR L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE**
CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : info@ciriec-france.org

www.ciriec-france.org